

le Magazine du SIS 68



PRÉVENTION

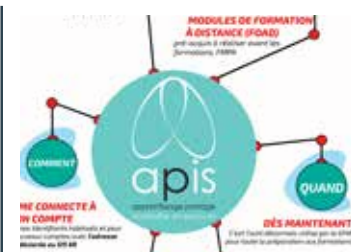
Le SIS 68, acteur clé de la prévention citoyenne

P. 4

OPÉRATIONNEL

Feu au cœur du centre historique de Turckheim

P. 10-11



FORMATION

Les pompiers se forment à distance

P. 10-11

UDSP 68

Un nouveau Président pour l'Union départementale **P. 19**



ÉDITORIAL

Chers lecteurs,

Je suis heureux de vous retrouver pour ce nouveau numéro de notre Magazine du SIS 68. Au niveau national, l'année 2024 est marquée par des initiatives importantes, notamment le Beauvau de la sécurité civile, voulu par le Ministre de l'Intérieur pour renforcer et adapter notre modèle de sécurité civile face aux défis contemporains. La participation active des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin à cette démarche démontre notre engagement constant à progresser et à nous adapter aux défis actuels.

Nos équipes sont actuellement mobilisées sur plusieurs fronts. La préparation de la saison des feux de forêt nécessite une vigilance et une coordination sans faille. En parallèle, les Jeux Olympiques approchent à grands pas, et notre implication dans cet événement majeur souligne notre capacité à gérer des situations complexes et variées.

Le SIS 68 embrasse également d'importants projets structurants. En parallèle de la gestion des nombreux dossiers du quotidien, la révision du Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) est essentielle pour identifier et prioriser les risques auxquels nous faisons face et pour nous préparer à l'avenir. En même temps, un projet d'établissement est en cours d'élaboration pour définir notre vision stratégique pour les temps à venir. Le volontariat, un des piliers de notre organisation, continue d'être une priorité, avec des initiatives visant à attirer et à fidéliser nos précieux volontaires. Nous allons aussi devoir nous préparer à l'évolution majeure de nos systèmes informatiques opérationnels et de télécommunication qui se traduira par une migration vers le système d'alerte NexSIS et vers RRF, le réseau radio du futur.



Ces projets sont essentiels pour préparer l'avenir du SIS 68 dans un contexte global de plus en plus complexe, marqué par une diversité de risques et de menaces. Nos concitoyens ont des attentes élevées, l'augmentation continue du secours et soins d'urgence aux personnes (SSUAP) en atteste. Plus que jamais, ils comptent sur nous pour assurer leur sécurité. Nous devons donc rester à la hauteur de cette confiance.

Je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre engagement remarquable. Votre dévouement et votre professionnalisme sont la clé de notre succès. En cette période estivale, je vous souhaite à tous d'excellentes vacances. Profitez de ce temps pour vous reposer et revenir avec encore plus d'énergie et de motivation.

Ensemble, continuons à œuvrer pour la sécurité de nos concitoyens et la réussite de notre service.

Bonne lecture à toutes et tous et bel été !

**Colonel hors classe
Patrice GERBER**


Le Magazine du SIS 68 - N° 13 - juillet 2024

Revue du service d'incendie et de secours du Haut-Rhin, 7, avenue Joseph-Rey, 68027 Colmar cedex.

Directeur de la publication : M. Frédéric Bierry, Président du conseil d'administration du SIS 68.

Directeur de la rédaction : Colonel hors classe Patrice Gerber. **Comité de rédaction :** Membres du CODIR.

Coordination : Justine Fuhrer - service communication du SIS 68. **Ont contribué à ce numéro :** Nathalie Boucard ; Cdt Vincent Cherrey ; Cdt Myriam Dardart ; Cdt Joël Didierjean ; Justine Fuhrer ; Cdt Bertrand Ley ; Lcl Christophe Marchal ; Laurent Marck ; Cdt Julien Tesnière ; Mcl Fabien Trabold ; Lcl Gilles Triballier. **Photographies et illustrations :** Christian Ballard ; Freddy Ciolek ; Maxence Ferrah ; Kilian Fluhr ; Justine Fuhrer ; Nicolas Mathieu ; Marjorie Picard ; Benjamin Poirey ; Jean-Pierre Reinprecht ; Sarah Stinner.

Mise en page et Impression : Freppel Imprimeur, Wintzenheim  **Tirage :** 1300 exemplaires.



DÉFILÉ DU 14 JUILLET À PARIS : CINQ POMPIERS PORTERONT HAUT LES COULEURS DU SIS 68

Depuis quelques années, le 14 juillet à Paris n'est pas seulement une célébration de la Fête nationale française, mais aussi un moment de reconnaissance pour les sapeurs-pompiers de tout le pays. Pour l'année 2024, un honneur particulier revient aux pompiers de la zone de défense et de sécurité Est, qui formeront le 17^e bataillon des sapeurs-pompiers de France. Parmi eux, cinq sapeurs-pompiers haut-rhinois et leurs suppléants sont prêts à représenter notre région avec fierté.

Sélection rigoureuse et engagement

La préparation pour ce grand événement commence bien avant le jour du défilé. Le processus de sélection, attirant 120 candidats désireux de porter haut les couleurs de notre département, a été orchestré par le commandant Paul POUDEVIGNE, chef du service protocole et cérémonies, en présence du colonel Pierre SIEBERT, Directeur départemental adjoint, le 22 mars dernier.

Les cinq élus et leurs suppléants finalement retenus ont su démontrer des qualités exceptionnelles pour être à la hauteur de l'occasion.

Un entraînement rigoureux

La préparation pour le défilé est une affaire sérieuse et nécessite un engagement sans faille de la part des participants. Les entraînements ont débuté dès le mois de mars et se poursuivent intensivement, tant au niveau départemental qu'à l'échelle zonale.

Des sessions spéciales sont organisées dans des lieux stratégiques comme le régiment de Marche du Tchad à Meyenheim et l'aéroport de Mirecourt dans les Vosges, afin d'assurer une coordination parfaite.

Un défilé exceptionnel

Cette année, le parcours du défilé connaîtra une modification significative en raison des Jeux Olympiques de Paris, se déroulant sur l'avenue Foch. Ce changement apporte un défi supplémentaire pour nos sapeurs-pompiers, incluant un virage serré qui nécessite une précision et une discipline impeccables. La semaine précédant le défilé, tous les participants se réuniront à Satory pour les dernières répétitions, s'assurant que chaque détail soit maîtrisé pour une présentation impeccable devant l'Arc de Triomphe.

C'est avec un mélange de fierté et d'anticipation que nous attendons de les voir défiler le 14 juillet, sachant qu'ils représentent non seulement le SIS 68 mais aussi la tradition d'engagement et de courage de tous les sapeurs-pompiers français. Leur participation renforce le lien entre le service, la communauté et la nation, célébrant l'esprit de solidarité et de sacrifice qui caractérise notre profession.

Nous leur souhaitons bonne chance et nous les remercions pour leur service exemplaire, rappelant à chacun l'importance et l'honneur de servir en tant que sapeur-pompier en France.

Les titulaires sélectionnés:

- Commandant Paul POUDEVIGNE (Chef du service protocole et cérémonies au Groupement de développement du volontariat et de l'engagement citoyen), chef de section
- Adjudant-chef Patrick AUBRY (Compagnie 2)
- Lieutenant Olivier ULL (Compagnie 4)
- Caporale Elise RICHERT (Compagnie 5)
- Infirmier Alexandre DAVID (Compagnie 5)

Leurs suppléants :

- Sergent-chef Alison JAEGGY (Compagnie 3)
- Lieutenant Thierry ERHART (Compagnie 6)
- Adjudant Yannick TAILLEBOSQ (Compagnie 7)
- Sapeur de 1^{ère} classe Hafid BEN EL KEBIR (Compagnie 2)

CONSEILS PRATIQUES POUR LE GRAND PUBLIC

- ☛ Installer des DAAF :** Ces détecteurs sauvent des vies en alertant rapidement en cas d'incendie. Assurez-vous qu'ils soient installés correctement et fonctionnels.
- ☛ Apprendre à utiliser un extincteur :** La familiarité avec cet équipement peut vous aider à réagir efficacement en cas d'incendie mineur.
- ☛ Éviter les risques domestiques :** Adoptez des mesures préventives, comme tenir les produits dangereux hors de portée des enfants et éteindre les appareils électriques inutilisés.

Cette politique proactive, mise en œuvre par le SIS 68, contribue à la sécurité du grand public en sensibilisant aux dangers domestiques et en fournissant des outils pour mieux les gérer. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le GDVEC.

LE SIS 68, ACTEUR CLÉ DE LA PRÉVENTION CITOYENNE

Le service d'incendie et de secours du Haut-Rhin joue un rôle essentiel dans la prévention des incendies et des accidents domestiques. Sous la coordination du commandant Jacky WALTER, la mission «Prévention citoyenne», au sein du Groupement du volontariat et de l'engagement citoyen (GDVEC), a développé des initiatives novatrices pour sensibiliser et informer le public aux risques domestiques.

La maquette géante de cuisine : En 2016, Jacky Walter a conçu et créé une maquette d'une cuisine à grande échelle pour permettre aux adultes de comprendre la perspective d'un enfant en bas âge. Cette tranche d'âge étant particulièrement vulnérable aux risques domestiques, cette maquette aide à visualiser les dangers potentiels pour les plus jeunes.



Modèle réduit d'une maison : Une maquette miniature d'une habitation a également été réalisée. Elle illustre comment la fumée se propage lors d'un incendie, soulignant l'importance cruciale de fermer les portes en cas d'incendie, d'installer des détecteurs

autonomes de fumée (DAAF) et de les maintenir en bon état de fonctionnement.



Formation à l'utilisation d'extincteurs :

En lien avec le Groupement formation et activités physiques (GFAP), le GDVEC propose aussi des lots d'extincteurs pour la formation, ainsi qu'un bac de simulation d'incendie, permettant au grand public de s'exercer au maniement des extincteurs.



Accès aux outils pédagogiques

Tous les centres d'incendie et de secours du Haut-Rhin peuvent demander la mise à disposition de ces outils pour des démonstrations lors d'événements, tels que des Portes Ouvertes. Une demande peut être formulée simplement via le formulaire disponible sur l'intranet du SIS 68.

Projets futurs

La mission «Prévention citoyenne» prévoit de renforcer son dispositif avec un second véhicule, spécialement dédié à la prévention des incendies domestiques. Ce véhicule inclura des visuels et autres outils pédagogiques pour compléter les ressources actuelles et disposera également d'extincteurs de formation.

LE GROUPEMENT DU DÉVELOPPEMENT DU VOLONTARIAT ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN (GDVEC) SE DOTE DE RÉFÉRENTS VOLONTARIAT

Conséquence des premières Assises du volontariat organisées en octobre 2022, le SIS 68 a adopté un plan d'action visant à conforter le volontariat dans le département, avec divers objectifs. L'un de ces objectifs était d'identifier et de mettre en place au sein de chaque compagnie un référent volontariat rattaché au GDVEC.

Ce référent a pour mission principale de travailler sur le déploiement des conventions de disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires auprès des employeurs publics et privés.

L'enjeu majeur pour les services d'incendie et de secours est de garantir la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires pendant la journée. Dans cette optique, le SIS 68 établit une relation privilégiée avec les employeurs des secteurs privé et public. Cette relation se concrétise par la mise en place de conventions « Employeur partenaire des sapeurs-pompiers », qui engagent les employeurs à faciliter la disponibilité opérationnelle et la participation de leurs employés, par ailleurs SPV, aux formations pompiers.

A ce titre, pour chaque nouveau dossier, le référent volontariat :

- prend contact avec le ou les SPV concernés afin de connaître les enjeux et la situation de chaque SPV au sein de l'entreprise ou de la collectivité ;
- rencontre le ou les responsables de ces établissements afin de leur expliquer le dispositif et les enjeux des conventions de disponibilité. A cet effet, il présente :
- d'une part les différents avantages permettant d'accompagner les établissements (un SPV = un atout sécurité formé au secours, dispositif de mécénat, principe de subrogation, label employeur, équivalence SST, réduction charges patronales,..) ;
- d'autre part les possibilités de libérer le SPV sur son temps de travail pour des interventions, de la garde ou des actions de formation.
- rédige le projet de convention et ses annexes en lien avec la gestionnaire du GDVEC, Rachel SABOURDY ;
- finalise la signature de la convention avec l'employeur pour sa mise en œuvre.



A date de parution, les référents volontariat en activité sont :

- **Le lieutenant Francois CUVIER** : référent volontariat sur la Compagnie 2 depuis mars 2024 ;
- **Le capitaine Daniel JECKER** : référent volontariat sur la Compagnie 3 depuis janvier 2024 ;
- **Le commandant Serge RENGER** : référent volontariat sur la Compagnie 7 depuis janvier 2021.

Par ailleurs, toute nouvelle candidature sera bienvenue.

Le GDVEC a également pris l'attache de deux chargés de mission :

Un chargé de Mission auprès des Employeurs :

Le capitaine Eric JORDAN assure, depuis début 2024, une relation avec les groupements professionnels afin de faire connaître le dispositif des conventions de disponibilité de sapeurs-pompiers volontaires aux différents chefs d'entreprises.

A ce titre, il a déjà contacté la fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Haut-Rhin avec laquelle il est en passe de signer une convention cadre départementale engageant les entreprises du BTP.

De plus, il traite avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Haut-Rhin dans ce même objectif.

Un chargé de Mission Réserve Citoyenne du SIS 68 :

Le capitaine Claude WEHRLE travaille sur le projet de la mise en place éventuelle d'une réserve citoyenne au sein du SIS 68.

Ce dispositif, instauré par la loi n°2021-1520 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et de valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers, a pour objet de développer et d'entretenir la culture de sécurité civile, de renforcer le lien entre la Nation et les services d'incendie et de secours ainsi que de promouvoir et de valoriser l'image des sapeurs-pompiers.

Enfin, tout au long de l'année, l'ensemble de l'équipe du GDVEC participe à l'animation de stands sur des salons, forums de recrutement, etc., afin de promouvoir le volontariat et de susciter l'engagement en qualité de sapeur-pompier volontaire.



RETOUR SUR LES PASSATIONS DE COMMANDEMENT DU PREMIER SEMESTRE 2024

Ces cérémonies sont des moments forts pour les sapeurs-pompiers du Haut-Rhin. Elles marquent la vie des centres de secours, témoignant d'un changement mais affirmant aussi la continuité du service rendu au public.

SAINTE-MARIE-AUX-MINES, LE 19 JANVIER

Rendez-vous était donné place Auguste Keufer, vendredi 19 janvier à 18h30, pour la cérémonie de passation de commandement du centre de secours renforcé de Sainte-Marie-aux-Mines. Sous l'autorité du colonel hors-classe Patrice GERBER, DDSIS et chef de corps et en présence de nombreuses personnalités locales, le lieutenant Pierre MARCHAL a succédé au lieutenant Ludovic MARCK.

Le lieutenant Pierre MARCHAL prend la tête du centre avec pour objectif de renforcer les effectifs, fort de son expérience et du soutien de ses deux adjoints, les lieutenants Jean-Christian NEFF et Paul LINDER.

Le CSR compte un effectif de 65 pompiers dont 11 femmes. Véritable levier de recrutement, la section de JSP compte aujourd'hui 18 jeunes.



THANN, LE 27 JANVIER

Le centre de secours renforcé de Thann a accueilli son nouveau chef, le lieutenant Jérémy WALTER, lors d'une cérémonie ensoleillée sur la place d'armes. Sous l'égide du colonel hors-classe Patrice GERBER et en présence de nombreuses personnalités, le lieutenant Olivier ULL a cédé sa place après avoir servi comme chef de centre depuis décembre 2020.

Jérémy WALTER, 36 ans, officier de sapeurs-pompiers depuis 2020 et chef de corps du CPI Willer-sur-Thur, prend les rênes avec le soutien du lieutenant Olivier MATSERAKA. Animée par les musiciens de la Clique Thur et Doller, la cérémonie a aussi été marquée par des récompenses aux sapeurs-pompiers méritants.



SOULTZ, LE 16 FÉVRIER

Le capitaine Xavier BERTHOD a été officiellement installé à la tête du centre de secours de Soultz lors d'une cérémonie en présence du colonel hors-classe Patrice GERBER et de nombreuses autorités locales. Xavier BERTHOD succède au capitaine Daniel JECKERT.

Avec plus de 1000 interventions annuelles, le centre de secours de Soultz joue un rôle clé dans le dispositif départemental de secours. Le capitaine BERTHOD, également responsable de la compagnie 3, est secondé par le lieutenant Charles SCHMIDT. Les élus présents ont souligné l'importance de recruter et d'innover pour assurer une couverture adéquate des secours.



ENSISHEIM, LE 4 MAI

Le centre de secours renforcé d'Ensisheim a vu la passation de commandement du commandant honoraire Jean-Michel MASSONNEAU au lieutenant Thierry MEY. La cérémonie, présidée par le colonel hors-classe Patrice GERBER, s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités locales et de familles des sapeurs-pompiers.

Thierry MEY, électricien en Suisse et sapeur-pompier depuis 1985, a pris ses nouvelles fonctions avec le soutien du lieutenant Mathieu MEY.

LES PASSATIONS DE COMMANDEMENT DES CENTRES DE PREMIÈRE INTERVENTION NON INTÉGRÉS AU CORPS DÉPARTEMENTAL :

Pfastatt, le 1^{er} mars : Emilien-Thomas STANISLAWSKI prend la relève de l'adjudant-chef Rémy HUNTZINGER.

Bollwiller, le 30 mars : l'adjudant-chef Thomas DEBENATH succède au lieutenant Arnaud BAUMANN.

SIVU Mandelberg, le 15 Avril : le lieutenant Frédéric WITTNER prend la relève de l'adjudant-chef Philippe ZIEGLER

Illtal, 21 avril : l'adjudant-chef Pascal MURA remplace le capitaine honoraire Philippe ZIMMERMANN.

Baltzenheim, le 25 mai : le sergent Jean-Valère RANVIER succède à l'adjudant-chef Eric REES.





SÛRETÉ, SÉCURITÉ, RADICALISATION, MIXITÉ, DISCRIMINATION: TROIS RÉFÉRENTS AU SIS 68

Projet de la loi du 25 novembre 2021, dite loi Matras, visant à consolider notre modèle de sécurité civile, un décret du 7 décembre 2022 définit les modalités de désignation et les missions d'**un référent mixité et lutte contre les discriminations et d'un référent sûreté et sécurité** dans les services d'incendie et de secours.

Ainsi, dans la continuité de notre plan d'action des Risques psychosociaux (RPS) et de son axe 1 visant à lutter contre les violences et optimiser les moyens pour y faire face, le SIS 68 a procédé à la nomination de ces 2 référents, le référent radicalisation ayant été nommé en 2019.

MODALITÉS DE DÉSIGNATION

Le référent mixité et lutte contre les discriminations et le référent sûreté et sécurité sont désignés conjointement par le préfet et le président du conseil d'administration du service d'incendie et de secours, pour une durée fixée par ces derniers.

Ils sont choisis parmi les sapeurs-pompiers professionnels ainsi que les autres agents publics du service d'incendie et de secours. La quotité de temps de travail consacrée à ces attributions est précisée dans l'arrêté portant désignation ainsi que dans les lettres de mission précisant leurs missions, positionnement et moyens.

LEURS MISSIONS

Ces référents, pour lesquels des formations spécifiques sont prévues rendent compte de leurs missions devant la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (FSSSCT).

Ils assistent aux réunions du conseil d'administration avec voix consultative.

Nos trois référents sont des acteurs importants dans le suivi du plan d'action RPS en cours au sein de notre établissement, qui constitue un de ses axes principaux de fonctionnement.



LE PLAN D'ACTION RPS DU SIS 68

Au cours de l'année 2021, le SIS 68 a réalisé un diagnostic sur les risques psychosociaux (RPS) auprès de tous ses personnels statutaires. 75% des personnels administratifs et techniques spécialisés (PATS) et 58% des sapeurs-pompiers professionnels avaient répondu à ce questionnaire, 78 agents avaient été reçus en entretiens collectifs et 9 agents avaient été entendus dans le cadre d'entretiens individuels.

Ces démarches ont permis d'établir un diagnostic précis relatif aux RPS au sein du SIS 68. Suite à ce diagnostic, le groupe de travail RPS accompagné par un comité de pilotage (COFIL) a produit un plan d'actions dont l'objectif principal était d'instaurer une culture de la qualité de vie en service et de la prévention des RPS.

Ce COFIL, se réunissant tous les deux mois, est chargé d'impulser la politique de lutte contre les RPS.

Deux fois par an un comité de suivi est réuni afin de prendre connaissance de l'avancement du plan d'actions, d'échanger sur les difficultés rencontrées dans son exécution, et éventuellement d'ajuster ou redéfinir les actions.

ELISE CARTAILLER

Référente mixité et lutte contre les discriminations



La référente mixité et lutte contre les discriminations assure différentes missions d'information et de sensibilisation des agents statutaires et des SPV dans le domaine de l'égalité professionnelle, de la promotion de la diversité et de la lutte contre les discriminations.

Elle apporte ses conseils et son expertise sur des questions d'ordre général ou des situations individuelles de personnels victimes d'actes de discrimination. Elle sera à ce titre en lien avec la cellule de veille instituée au sein de notre département.

Par un état des lieux des différentes politiques de promotion de la diversité et de l'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations elle pourra produire et participer à la mise en œuvre de plans d'actions.

Commandant BERTRAND LEY,

Référent radicalisation



Le service ayant été réactif aux préconisations nationales de la DGSCGC en 2019, un référent radicalisation avait déjà été

nommé pour l'organisation d'actions de prévention de la radicalisation des agents et des sapeurs-pompiers volontaires. Il continue ses missions qui se rattachent au domaine sûreté et sécurité dans la loi.

Il participe au renforcement du maillage de détection et de prévention au sein des administrations et des collectivités territoriales et constitue l'interlocuteur privilégié de la Préfecture et des forces de Police pour le signalement de signaux faibles d'une potentielle radicalisation.

Lieutenant-colonel GILLES TRIBALLIER,

Référent sûreté et sécurité



Le référent sûreté et sécurité assure, quant à lui, des missions d'information, de sensibilisation et de suivi des formations des SPP, SPV et des PATS sur la gestion et les risques d'agressions dont ils peuvent être victimes dans l'exercice de leurs missions.

A ce titre, il réalise un rapport annuel, remis au président du conseil d'administration du service d'incendie et de secours, recensant les agressions ainsi que les suites qui y ont été apportées, et formulant des recommandations en vue de prévenir la survenue de nouvelles agressions.

En lien avec les services de police et de gendarmerie il participe à l'analyse de la sécurisation des sites de l'ensemble du service.



INCENDIE AU CŒUR DU CENTRE-VILLE HISTORIQUE DE TURCKHEIM

Trente heures d'intervention, 70 sapeurs-pompiers et une vingtaine d'engins ont été nécessaires pour venir à bout de l'incendie d'un bâtiment à usage d'habitation et de boulangerie dans le quartier historique de Turckheim.

Le 13 février 2024 à 3 h du matin, le CTA-CODIS reçoit un appel pour un feu dans un immeuble d'habitation situé au n°60 de la Grand'Rue, à Turckheim. Les éléments transmis à l'appel indiquent que l'incendie se propage rapidement. Par conséquent, le CTA-CODIS déclenche immédiatement un premier volume d'engins correspondant au motif « feu en centre-ville historique ». Ainsi, un VSAV, un groupe incendie (1 CDG, 2 FPT, 1 BEA), un groupe alimentation urbain (1 CDG, 1 FPT, 1 CEDEV, 1 MPR) et un groupe commandement de niveau colonne (1 CDC, 2 CDG, 1 PCC) sont engagés.

Contexte particulier :

L'intervention se déroule en plein centre-ville historique de Turckheim. Ainsi, les bâtiments impactés sont de construction traditionnelle alsacienne, propice au développement rapide d'un incendie. En effet, la présence importante de bois dans les façades, charpentes et planchers mais aussi les techniques d'isolation utilisées lors

de leur construction, notamment avec la présence de scories et de paille entre les planchers, offrent un important potentiel calorifique. Par ailleurs, l'accessibilité au sinistre est rendue complexe par l'étroitesse des rues, par l'imbrication des bâtiments entre eux et par la présence de porches pouvant limiter l'accès aux façades pour les échelles aériennes.

Situation à l'arrivée des secours :

Les secours sont confrontés à un virulent feu de toiture présentant un fort risque de propagation au sein du numéro 60, mais aussi au numéro 62, ainsi que par rayonnement vers les bâtiments adjacents.

Le premier COS organise alors ses moyens de manière à contenir la propagation du feu aux étages du numéro 60. Cet ensemble bâti-taire composé d'un rez-de-chaussée, d'un étage et de combles aménagés comporte deux logements situés en étages dont 1 en cours de rénovation

tandis qu'une boulangerie et un garage individuel occupent le rez-de-chaussée. L'ensemble s'étend sur une emprise au sol d'environ 500 m².

Organisation de l'intervention :

Le développement rapide de l'incendie va nécessiter la mise en œuvre d'un dispositif de grande ampleur.

Arrivés rapidement sur les lieux, les premiers chefs d'agrès et le chef de groupe déploient les moyens pour enrayer le début de la propagation au bâtiment n°62 dont la charpente commence à se consumer.

A **03 h 17**, le chef de groupe confirme l'embrassement de la toiture du numéro 60. Quatre lances sont établies afin de limiter la propagation du sinistre. Face à l'ampleur de celui-ci, le chef de groupe demande un deuxième MEA, l'ESP 18 et un FPT en renfort.

En outre, les primo-intervenants assurent l'évacuation de huit



personnes des numéros 60 et 62 ainsi que des habitations contiguës. Ces personnes non blessées sont rassemblées et prises en charge par le VSAV Turckheim.

A **03 h 44**, le chef de colonne prend le commandement des opérations secours et procède à une sectorisation de l'intervention en 3 secteurs :

- Un secteur incendie sous les ordres du CDG de Colmar avec pour objectif d'éviter la propagation au n°62 et de préserver au maximum la boulangerie. Suite à la montée en puissance du dispositif, deux secteurs incendie seront par la suite créés, un secteur boulangerie et un secteur habitations.
- Un secteur alimentation sous les ordres du CDG de Munster dont la mission sera d'assurer une alimentation hydraulique pérenne du dispositif, en établissant 2 lignes de 110 mm depuis la Fecht ;
- Un secteur secours à personne afin d'assurer la prise en compte des personnes évacuées. Ce secteur évoluera ensuite rapidement vers un secteur soutien opérationnel afin de prendre également en compte les aspects logistiques de l'intervention dont le ravitaillement des personnels.



LEXIQUE

BEA22 : Bras élévateur articulé de 22 mètres

CDC : Chef de colonne

CDG : Chef de groupe

CEDEV : Cellule dévidoir

CEPRO : Cellule Protection

COS : Commandant des opérations de secours

CPI NI : Centre de première intervention non intégré

CTA-CODIS : Centre de traitement de l'alerte – centre opérationnel départemental d'incendie et de secours

EPAXS 32 : Echelle pivotante automatique de 32 mètres

A **04 h 20**, le feu est circonscrit à l'aide de 5 LDV par intermittence dont 2 sur MEA et le feu baisse en intensité. L'extinction définitive, rendue complexe par l'enchevêtrement des matériaux et la présence d'un feu couvant dans les planchers nécessitera d'importantes opérations de dégarnissage et de déblais.

Le concours d'un spécialiste USAR 3 qualifié « risques bâtimentaires » permettra de conseiller le COS sur la stabilité des éléments structurels des bâtiments et d'assurer ainsi une protection accrue des personnels engagés. Les opérations de déblais seront partiellement stoppées afin de réaliser des purges d'éléments instables des façades, de la charpente, ou encore de la cheminée.

A **09 h 45** : le feu est maîtrisé et les opérations de dégarnissage se poursuivent. Une surveillance du sinistre sera mise en place toute la nuit afin de traiter les quelques points chauds résiduels.

Le **14/02 à 09h**, le chef de colonne annonce la fin des opérations de secours.

Focus sur le soutien opérationnel :

La mise à disposition des locaux d'une école située à proximité du sinistre s'est révélé être une solution particulièrement adaptée pour assurer un soutien efficace des personnels.



OPÉRATIONNEL

En effet, dans le cadre des procédures de ravitaillement et de réhabilitation des personnels, une véritable marche en avant a pu être définie grâce à une disposition optimale des locaux. Les personnels ont tout d'abord pu enlever leur tenue de feu dans un sas avant de pouvoir rejoindre des sanitaires en nombre pour se laver les mains et le visage. Ils ont ensuite été individuellement pris en charge par les personnels du VSS afin de contrôler leur niveau d'exposition aux fumées. Enfin, ils ont pu se ravitailler et se reposer avant de reprendre leur activité.

Plus généralement et afin de pouvoir proposer un soutien opérationnel de qualité en toute circonstances, prenant notamment en compte les problématiques spécifiques des personnels féminins, le GPO a initié un groupe de travail sur le sujet. Les conclusions sont attendues pour le second semestre 2024.

MOYENS ENGAGÉS :

- 70 sapeurs-pompiers en simultané au plus fort de l'intervention
- 6 FPT dont 3 issus des CPI NI de proximité
- 3 MEA (BEA 22, EPAXS32, ESP 18)
- 1 cellule dévidoirs (CEDEV)
- Des moyens de soutien opérationnel : CEAR, CEPRO, VSS, VALO
- 2 télépilotes drones et 1 USAR 3, 1 officier SECOPS
- Groupe commandement de colonne

ESP 18 : Echelle sur porteur de 18 mètres

FPT : Fourgon-pompe tonne

GPO : Groupement prévision opérations

MEA : Moyen élévateur articulé

MPR : Motopompe remorquable

SECOPS : Sécurité en opérations

USAR 3 : Unité de sauvetage, appui et recherche

VALO : Véhicule d'appui logistique opérationnel

VSS : Véhicule de soutien sanitaire

VSAV : Véhicule de secours et d'assistance aux victimes

UN TOUT NOUVEAU CAMION-CITERNE FORESTIER SUPER (CCFS) POUR LE SIS68



Le Service d'Incendie et de Secours du Haut-Rhin vient de se doter d'un tout nouveau Camion-Citerne Forestier Super (CCFS). Ce nouvel engin vient compléter le dispositif porteur d'eau du département et représente une avancée significative dans la lutte contre les incendies de forêt et les feux d'espaces naturels.

Polyvalence et Capacité Tout Terrain

Avec une capacité de 10 000 litres d'eau et un poids de 26 tonnes, ce CCFS allie robustesse et polyvalence. Sa conception tout terrain permet d'intervenir dans les zones les plus difficiles d'accès, anticipant ainsi l'augmentation prévue des risques d'incendies de forêt et de feux d'espace naturel.

Renfort et Appui Tactique

En plus de renforcer les groupes de Camions Citerne Feux de Forêt (CCF) pour former un module lourd, le CCFS sert de point d'appui crucial sur le terrain grâce à sa capacité d'alimentation en eau de 10 000 litres et

sa piscine (réserve d'eau) de 13 500 litres. Il est équipé d'un canon capable de délivrer 2 000 litres par minute avec une portée de 60 mètres, offrant un appui tactique essentiel lors des manœuvres offensives et défensives contre les feux de forêt.

Préparatifs pour la Campagne FDF 2024

Avec ce nouveau gros porteur d'eau 4x4, le SIS68 se prépare activement pour la campagne feux de forêt 2024. Le CCFS représente un atout majeur dans le cadre de la réponse opérationnelle, assurant une sécurité accrue et une efficacité optimale pour les interventions à venir.

Dotation et Distribution

Le déploiement de ces nouveaux gants a commencé en septembre 2023 et se poursuivra jusqu'à la fin de 2024. Cette dotation vise à équiper l'ensemble des personnels, à constituer des stocks dans les unités et à approvisionner la plateforme logistique du SIS 68.

Un effort collaboratif régional

Le marché des gants de type B, modèle RESCUEFLUOBC-SC, a été négocié avec la société Rostaing. La plupart des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) du Grand Est ont participé à cet achat groupé. Ce partenariat permet de bénéficier d'un tarif avantageux.

Des Tests Concluants

Les gants de type B ont été soumis à des tests rigoureux dans divers centres de secours. Les retours sont très positifs, soulignant leur efficacité et leur confort. Ils ont vocation à remplacer progressivement tous les anciens gants en cuir, offrant ainsi une meilleure protection et une plus grande durabilité.

6000 Paires de Gants pour Équiper le Corps Départemental

Le SIS 68 a décidé de procéder à l'achat de 6 000 paires de gants de type B. Ces gants sont spécialement conçus pour protéger les mains lors des opérations de secours routiers, de désincarcération, de sauvetage-déblaiement, de manutention avec risques de coupure, et d'enroulage de tuyaux.



POINT D'ÉTAPE SUR LES PROJETS D'INFRASTRUCTURE EN COURS



La caserne d'Orbey

La mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement, approuvé le 29 juin 2023 (cf. article pp.3 & 4 du Magazine du SIS68 n°12), a démarré avec la construction du nouveau CPI-R Ostheim et des rénovations lourdes du CS-R Wittenheim, du CS Soultz et du CTA-CODIS.

OSTHEIM

Le terrain de construction du futur Centre de première intervention renforcé d'Ostheim, proposé par la commune, a été accepté par le SIS du Haut-Rhin. Au mois d'avril 2024, la commune a confirmé au SIS que les crédits pour l'achat du terrain et sa viabilisation sont inscrits à son budget primitif. Cette confirmation ouvre la voie au démarrage des études préalables de ce projet.

WITTENHEIM

Les études d'avant-projet pour la rénovation lourde du Centre de secours renforcé de Wittenheim ont démarré. Il s'agit de procéder à la réfection et à l'isolation des toitures afin de réaliser des économies d'énergies significatives. Les travaux sont prévus à partir de mi-2025.



Plans 3D des futurs caissons à feu

SOULTZ

L'opération de rénovation du Centre de secours de Soultz a également démarré. Cette opération comprend l'agrandissement des vestiaires et des sanitaires hommes et femmes, l'isolation des toitures et des façades, ainsi que le remplacement des menuiseries extérieures.

LE CTA-CODIS

Le plan pluriannuel d'investissement prend en compte la modernisation du CTA-CODIS dans l'attente de l'arrivée de solutions logicielles nouvelles telles NexSIS et RRF.

Un assistant à maître d'ouvrage en matière de conduite d'opération vient d'être désigné dans le but d'étudier toutes les solutions techniques susceptibles d'être mises en œuvre pour faire aboutir ce projet.

En effet, la technicité du projet et les contraintes techniques qui pèsent sur ce futur chantier rendent indispensable cette assistance afin aussi d'en optimiser le coût.



Implantation du futur plateau de formation au CSP St Louis

D'AUTRES PROJETS SONT EN COURS :

Rénovation lourde :

Les travaux de réfection du chauffage du **Centre de secours d'Orbey** ont démarré au mois de juin 2024. Cette réfection prévoit la suppression de la chaudière au fuel et son remplacement par une chaudière au bois. Les locaux de l'ancienne chaufferie sont transformés en un local de musculation et une kitchenette, accolée au foyer.

La toiture du **Centre de première intervention intégré de Deux-Ferrette** nécessite une réfection complète impérative. Les travaux ont démarré en juin 2024. Toutes les plaques en amiante-ciment sont déposées et remplacées par une couverture constituée d'une membrane PVC sur isolant et bac acier. La charpente sera consolidée et les acrotères maçonnés seront réparés.

Construction neuve :

Enfin, un plateau de formation va être créé au **Centre de secours principal de Saint Louis**. Ce plateau sera constitué de caissons maritimes aménagés pour constituer un module d'engagement et d'attaque. Les travaux sont programmés au début de l'année 2025.

LA PLATEFORME APIS, UN ATOUT DANS LA FORMATION DES SAPEURS-POMPIERS!

APIS (Apprentissage Partage Incendie et Secours) est une plateforme collaborative d'apprentissage en ligne développée pour tous les sapeurs-pompiers et personnels œuvrant dans le domaine de l'incendie et du secours. Plus qu'un simple outil de formation, elle répond au besoin d'évolution des modalités de développement de compétences propres aux sapeurs-pompiers, en intégrant les contraintes de disponibilité, les nouvelles méthodes pédagogiques et technologies de pointe.

Ainsi, la plateforme APIS est accessible 24 h / 24, 7 J / 7, la navigation est simple, même pour ceux qui ne sont pas familiers avec les technologies numériques. Elle offre l'accès à des cours interactifs couvrant un large éventail de sujets allant des techniques de lutte contre les incendies, aux interventions de secours et soins d'urgence, en passant par la gestion des opérations diverses et spécialisées.

Pour le SIS 68, cela se traduit par un accès à la Formation Ouverte À Distance (FOAD).

Cette formation inclut plusieurs éléments distincts :

- des modules de préparation ou de révision pour faciliter l'accès à une formation ;
- des modules faisant partie intégrante d'une formation
- des documents de support pour la Formation de Maintien et de Perfectionnement des Acquis (FMPA) de l'année en cours.

Chaque module est conçu pour être intuitif, convivial, engageant et

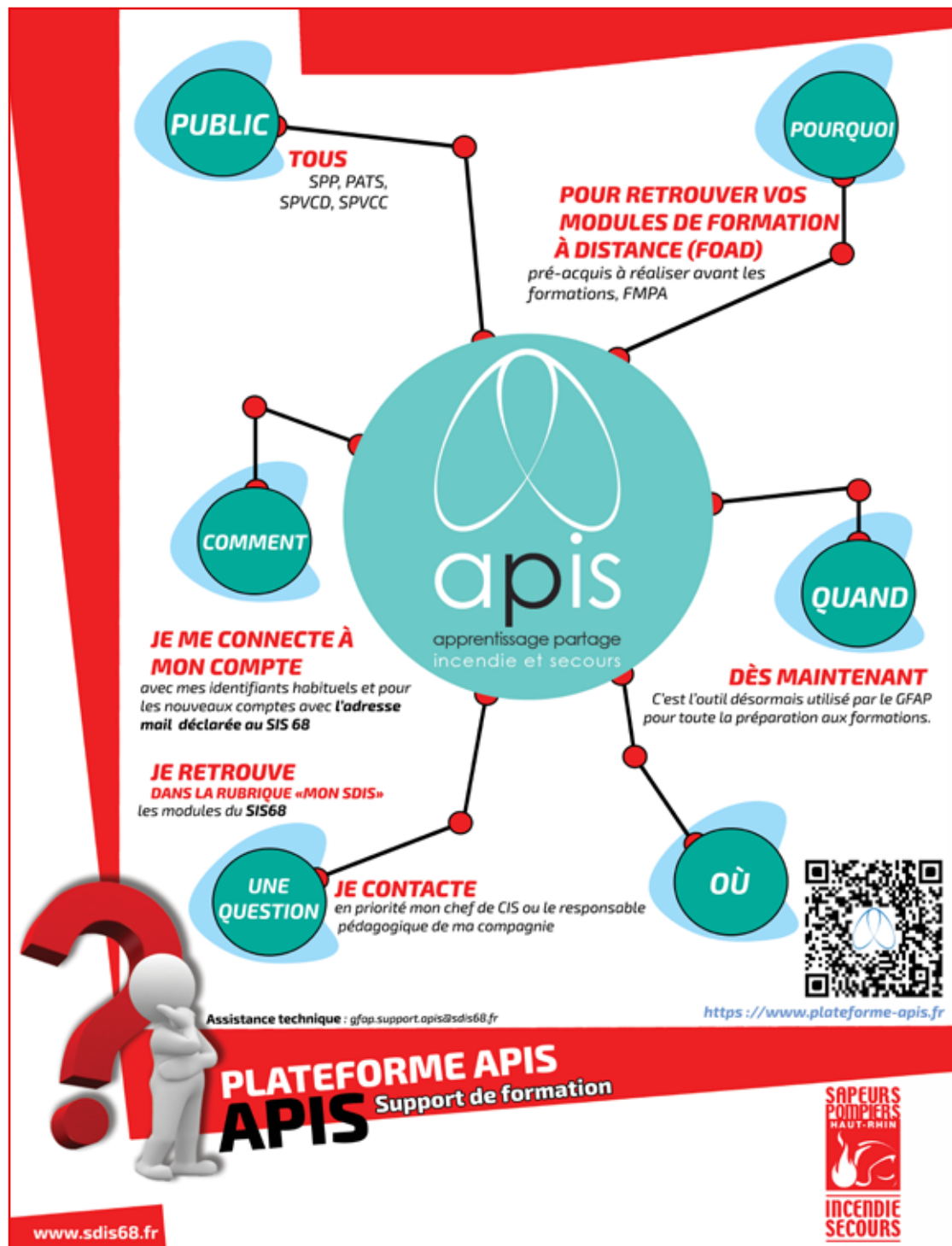
instructif, intégrant des vidéos, des simulations, des quizz permettant une mise en situation réaliste et une acquisition de connaissances dans un contexte ludique.

Les parcours de formation sont accessibles en fonction des besoins individuels de chaque utilisateur. L'utilisation de la plateforme permet donc à l'apprenant de suivre la formation à son rythme et où qu'il soit (caserne, domicile, déplacement, ...) avec une grande flexibilité.

Cette plateforme est en lien avec l'outil métier de formation GEEF (Gestion des Effectifs, des Emplois et des Formations). L'interface entre APIS et GEEF a été mise en place fin avril 2024. Elle permet via à un compte dans APIS créé pour tout agent intégrant le SIS 68 (Corps Départemental ou CPI NI), d'établir un lien entre les FOAD des formations organisées par le groupement formation et le livret individuel de l'agent.

The screenshot displays the APIS user interface. At the top, there are navigation tabs: Libre-Service, GRH, Plan de Formation, Formation, Outils, and Portail. Below this, there are sub-tabs for 'Livret individuel' and 'Liste des Agents'. The main area shows a user profile for a 'Sapeur' with a grade of 'SPP' and 20 years of experience. A table lists training activities with columns for 'Libellé', 'Source', 'Avancement', 'Acquis', and 'Date acquisition'. The table contains three rows of data, with the second row highlighted in green. Below the table, there are sections for 'Nombre d'activités réalisées/ nombre prévues' and 'Validation du questionnaire'. At the bottom, there is a section for 'Utilisateurs FOAD' with a table showing the source 'APIS' and an 'Ajouter' button.

Libellé	Source	Avancement	Acquis	Date acquisition
SIS 68 - CA1EQ SUAP	APIS	0.00 %	0.00 %	01/01/1970 01:00:00
SIS 68 - CE SPV - incendie	APIS	81.11 %	100.00 %	03/04/2024 10:27:08
SIS68 - FMOGP	APIS	0.00 %	0.00 %	AVC



Ainsi, lorsque l'agent est inscrit sur une session de formation disposant d'un module de FOAD :

- le stagiaire pourra accéder à la formation ouverte à distance à partir du moment où il sera validé niveau 1 ou accepté ;
- le formateur pourra, depuis le livret de l'agent, suivre la bonne réalisation du module et contrôler la validation d'un questionnaire.

L'état d'avancement correspond au nombre d'activités réalisées par rapport à la totalité des activités prévues.

L'état d'acquisition correspond à la validation du ou des questionnaires du module.

Le Groupement Formation et Activités Physiques (GFAP) a pour objectif à moyen terme d'enrichir l'offre des formations à distance afin d'optimiser au maximum les formations en présentiel et ainsi de réduire la contrainte de disponibilité qui pèse sur les cursus de formation des sapeurs-pompiers.



BENOÎT MEYER, CHAMPION DE FRANCE DE GRIMPER DE CORDE

Le Sergent Benoît MEYER est champion de France de grimper de corde sapeurs-pompiers. Ses performances sportives, sa discipline et son engagement en tant que pompier forcent le respect et sont une source d'inspiration pour de nombreux jeunes sapeurs-pompiers haut-rhinois.

UN PARCOURS REMARQUABLE

À 28 ans, Benoît Meyer est originaire d'Ottmarsheim. Il a intégré les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) à Rixheim tout en poursuivant ses études en Bac Pro Métiers de la Sécurité au lycée Charles de Gaulle de Pulversheim. Cette formation lui a inculqué la discipline et la rigueur propres à la profession de sapeur-pompier.

CARRIÈRE ET ENGAGEMENT SPORTIF

Benoît Meyer pratique diverses disciplines sportives telles que le judo, le jujitsu et le combat complet, en plus de la préparation physique générale, la course à pied et la musculation pour se maintenir au meilleur niveau. Il a débuté sa carrière en tant que sapeur-pompier volontaire (SPV) à Ottmarsheim en 2012 et à Chalampé plus récemment.

Entre 2014 et 2018, Benoît était caporal au service instruction/sport de la Brigade des Sapeurs-Pompiers

de Paris (BSPP), où il a acquis une expérience précieuse marquée par la discipline, la rigueur et le professionnalisme. Depuis fin 2018, il est sapeur-pompier professionnel (SPP) dans le Haut-Rhin, ayant d'abord servi à Mulhouse en tant que caporal, puis en tant que sergent, chef opérateur au CTA-CODIS.





UN CHAMPION DU GRIMPER DE CORDE

Depuis 2014, il pratique le grimper de corde, discipline reine à la BSPP. Il a découvert l'épreuve de vitesse lors du Challenge de la Qualité dans le Haut-Rhin alors qu'il était encore SPV. Benoît participe chaque année à cette

compétition et a remporté plusieurs fois la troisième place. En 2022 et 2023, il a terminé premier, établissant en 2023 un nouveau record de France en 2''68 lors de la dernière finale nationale du Challenge de la Qualité Sapeurs-Pompiers, alors que l'un de ses concurrents avait battu le record de France juste avant son passage. Une finale dont il se souviendra toute sa vie !

Benoît tient à remercier Giovanni DE BORTOLLI, son « mentor », comme il aime à le préciser, ainsi que la salle de crossfit d'Illzach, les pompiers de Rumersheim et toutes les personnes qui l'ont soutenu pour parvenir à ce résultat.

DES VALEURS QUI LE GUIDENT

« Je me remémore toujours cette citation de mon collègue, l'adjudant-chef Loïc Lonchambon : 'La condition physique est le premier EPI du sapeur-pompier'. J'encourage toutes les personnes à poursuivre leurs objectifs avec détermination et travail. Rien n'est impossible. »

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU HAUT-RHIN

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Haut-Rhin (UDSP 68) a le plaisir d'annoncer l'élection de son nouveau président, le Capitaine Fabrice ZIEGLER, élu à l'unanimité lors d'un conseil d'administration tenu le 27 février.

Le Capitaine Fabrice ZIEGLER succède ainsi au colonel honoraire Martin KLEIN.

Résidant à Moosch dans la vallée de la Thur, il n'a pas encore 50 ans et a déjà consacré 33 années de service en tant que sapeur-pompier volontaire.

Issu d'une famille de pompiers, le Capitaine ZIEGLER a grandi dans l'univers des casernes, qu'il considère comme une seconde maison et une seconde famille. Sa candidature à la présidence de l'UDSP 68 met en lumière son engagement profond et sa vaste



expérience au sein de la corporation des sapeurs-pompiers, illustrés par ses nombreuses responsabilités au sein du réseau associatif, allant de trésorier et secrétaire d'amicale à la présidence de la section Thur et Doller de l'UDSP 68. Il a également été chef de corps puis chef du centre de secours de Saint-Amarin, avant d'être nommé adjoint à la compagnie 4.



Avec une carrière professionnelle enrichie par des compétences managériales, le sens de l'organisation, de la communication, ainsi que des capacités de gestion de projet et d'initiative, le Capitaine ZIEGLER se distingue par son aptitude à fédérer et à moderniser. Il souligne l'importance de dynamiser l'UDSP 68, d'assurer la fidélisation et la reconnaissance des sapeurs-pompiers, tant volontaires que professionnels, et de prendre en compte les sacrifices consentis dans leurs vies personnelles, familiales et professionnelles.

Son engagement vise aussi à renforcer le rôle des sections de jeunes sapeurs-pompiers comme école de vie et vivier de recrutement, ainsi qu'à maintenir et enrichir le lien intergénérationnel au sein de la communauté des sapeurs-pompiers.

Le nouveau Président exprime sa vision pour l'UDSP 68 : une union toujours plus solidaire, cohésive et bienveillante, où chaque adhérent trouve sa place et voit ses intérêts défendus. Il aspire à travailler en étroite collaboration avec la direction du service d'incendie et de secours du Haut-Rhin, se faisant le relais des adhérents et force de proposition.

L'élection du Capitaine Fabrice ZIEGLER représente un moment significatif pour l'UDSP 68, marquant le début d'une nouvelle ère sous le signe de la continuité, de l'innovation et du dévouement au service des valeurs qui unissent tous les membres de la grande famille des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UDSP 68

NOM	Prénom	Fonction
Membres avec voix délibérative		
ZIEGLER	Fabrice	Président
MARCHAL	Christophe	1 ^{er} Vice-Président
KLEIN	Martin	2 ^e Vice-Président
WERMUTH	Hervé	Vice-Président
KILHOFER	Pascal	Vice-Président
WALTER	Jacky	Vice-Président
BRUNNER	Christian	Vice-Président
DUCAROUGE	Bruno	Secrétaire Général
ALBRECHT	Arthur	Trésorier Général
GANTZER	Gérard	Trésorier Général Adjoint
HURST	Philippe	Délégué Section territoriale de Colmar/Ribeauvillé
STADLER	Cédric	Délégué Section territoriale de Colmar/Ribeauvillé
KUENTZ	Michel	Délégué Section territoriale de Guebwiller
SCHMIDT	Pierre	Délégué Section territoriale de Guebwiller
PAPIRER	François	Délégué Section territoriale de Thann
MARCK	Laurent	Délégué Section territoriale de Thann
KARM	René	Délégué Section territoriale de Mulhouse
GRANKLATEN	Sandra	Délégué Section territoriale de Mulhouse
DEICHTMANN	Philippe	Délégué Section territoriale d'Altkirch
RENGER	Serge	Délégué Section territoriale d'Altkirch
TRABOLD	Fabien	Médecin Chef
Membres avec voix consultative		
GERBER	Patrice	DD SIS
SIEBERT	Pierre	DDA
INVITES		
TROM-MENSCHLAGER	Christian	Commission JSP/ SPORT
STADLER	Marine	Commission action sociale et solidarité
SCHMITT	Valérie	Assistante UDSP
ILTIS	Frédéric	Activité Formation
AMORISON	Joffrey	Activité DPS
MATZ	Frédéric	Commission SPV
BAUMANN	Manon	Activité Téléthon

CLAP DE FIN POUR L'INFIRMIÈRE DE SAPEUR-POMPIER EN CHEF CHANTAL KOENIG, ISPV DE COMPAGNIE 4



Après 28 ans de bons et loyaux services, atteinte par la limite d'âge, l'infirmière-capitaine **Chantal KOENIG** quitte le service actif.

Engagée le premier janvier 1996 au CPI de STEINBACH et au CS de CERNAY, monitrice puis instructrice

de secourisme, elle a toujours excellé dans le domaine de la formation.

En janvier 2000, elle intègre le Service de santé et de secours médical, est nommée ISP Principale puis ISP Chef. C'est donc près de 25 ans que Chantal a consacré à développer l'activité des ISP, à les former, à créer des protocoles, avec une motivation et une détermination exemplaires ! Infirmière de groupement, elle a œuvré énergiquement pour que les ISP soient pleinement reconnus, convaincue de leur place dans la chaîne des secours. Son management bienveillant, sa disponibilité et son soutien révèlent une cadre avisée. Mais les ISP de la compagnie 4 voyaient plus en elle le côté maternel que celui de cadre.

Ce parcours a été valorisé par la médaille de la sécurité intérieure et la médaille d'honneur pour services exceptionnels, échelon argent.

Nous lui souhaitons de tout cœur une longue, agréable et active vétéran... ainsi que le succès à l'ISPV Antoine MENGUS qui succède à Chantal en qualité d'ISP de la compagnie 4.



MERCI BERNARD !

Lors d'une émouvante cérémonie organisée par le CIS Orbey, en présence du maire de la commune et de nombreuses personnalités, le **Docteur Bernard COPPE** a été nommé au grade de médecin-colonel honoraire et s'est vu remettre la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon or pour 30 années de valeureux services.

Médecin spécialisé en médecine générale et en médecine du travail, Bernard s'est engagé comme sapeur-pompier volontaire en août 1993. Il a été le médecin du travail de la collectivité entre 2005 et 2018.

Durant toutes ces années, il aura été au service de la population au travers du secours d'urgence dans sa vallée, participant également au secours hélicoptère avec nos amis de la gendarmerie. Ardent défenseur de la mise en place d'un VSAV à Orbey, il a été très actif dans la formation des pompiers du CS.

Comme médecin du travail, il a toujours été l'oreille bienveillante, le conseiller discret, toujours dans le respect du secret médical.

Membre de l'état-major du SSSM, il était le conseiller dont tout chef a besoin !

Au nom de tout le service, merci sincèrement Bernard pour toutes ces années passées en notre compagnie !

HOMMAGE À NOTRE AMI JACQUES

Jacques GERST, médecin de sapeur-pompier dans l'âme, est décédé le mercredi 13 mars 2024 à l'âge de 67 ans. Volontaire de la première heure, Jacques a incarné l'ancrage local auprès de ses Hommes et de ses paysages... ouvert aussi sur le monde avec une passion pour les voyages et les découvertes en camping-car.

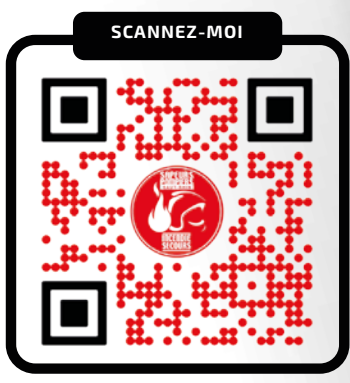
D'un naturel discret, il était la force tranquille, attaché aux valeurs et

à l'uniforme. Jusqu'à son dernier souffle, il a honoré son engagement, heureux d'avoir pris part à toute la palette d'activité d'un médecin de sapeur-pompier. En première ligne lors de l'aide apportée au GHRMSA en 2019, ou pendant la crise COVID, Jacques a fait honneur au service !

Respect à toi notre ami Jacques.

Toutes nos pensées à son épouse Marie-Paule, à sa famille et ses amis.





Suivez-nous sur nos réseaux sociaux



@SDIS68

